

Le « Flash Info Maline » présente aux ostréiculteurs une actualité sur les mortalités 2011. Les faits et connaissances communiqués sont validés par l'ensemble des partenaires : Ifremer, Creaa, DDTM et CRC.

**Comité Régional de la Conchyliculture  
de Poitou-Charentes**

**Ifremer**

Une vague de mortalité s'est déclenchée depuis le début du mois de mai sur les parcs de captage de Charente Maritime et sur une partie des parcs de demi élevage dans les poches de naissains en première année d'élevage.

## Présentation des réseaux d'observation des mortalités

L'IFREMER et le CREEA entretiennent plusieurs réseaux de surveillance et de recueil d'informations sur l'huître et son environnement

A l'échelle régionale, L'Observatoire des Croissances et des Mortalités permet l'acquisition de données en conditions de production, pour trois classes d'âge (naissains, demi élevages et huîtres de finition) sur 16 parcs répartis sur l'ensemble du littoral charentais ainsi que sur les filières des pertuis d'Antioche et Breton.

<http://www.creaa.fr/>

A l'échelle du littoral français, l'Observatoire National de la Conchyliculture a pour objectif de comparer les performances des bassins français où sont élevés des naissains d'écloserie et de captage sur estran, ainsi que des huîtres de 18 mois. Les deux sites régionaux sont situés à Agnas et à Loix.

[http://www.ifremer.fr/observatoire\\_conchylicole](http://www.ifremer.fr/observatoire_conchylicole)

Un suivi des pratiques zootechniques est réalisé par le CREEA depuis 2009. Son objectif est de rechercher des solutions zootechniques afin de limiter les mortalités par le suivi de naissains naturels et d'écloserie, diploïdes et triploïdes, sur différents sites d'élevage (parcs, marais, filières). Ces suivis sont réalisés sur un cycle complet d'élevage (3 ans).

Le Réseau de Pathologie des Mollusques de l'IFREMER (REPAMO) est un outil de surveillance de la santé des mollusques d'élevage et sauvages à l'échelle nationale. Il est activé en cas de mortalités anormales et réalise des analyses sur les mollusques pour confirmer ou infirmer une hypothèse infectieuse.

<http://w3.ifremer.fr/repamo>

Le suivi sentinelle interrégional des agents infectieux de l'huître creuse a été mis en place en 2010. Il regroupe en 2011 les 4 instituts techniques : SMEL, SMIDAP, CREEA et CEPALMAR. Il a pour objectif d'observer au niveau national et sur une base mensuelle, le développement des agents infectieux de l'huître creuse. Cet outil d'autocontrôle est réalisé sous maîtrise d'ouvrage du CRC-PC.

<http://www.src-poitoucharentes.com>

Le Laboratoire Environnement et Ressources des Pertuis Charentais de l'Ifremer (LERPC), produit mensuellement un BULLETIN de DONNÉES de Surveillance de l'Environnement et de la Ressource (Bulldoser).

<http://www.ifremer.fr/lerpc/reseaux/bulldoser/bulldoser.htm>

## Bilan des réseaux (Creaa , Ifremer & constats de mortalité (DDTM)

Les réseaux d'observation (voir ci dessus) permettent de comparer la mortalité de **quelques lots de naissain** sur les principaux bancs ostréicoles des pertuis charentais (réseau régional CREAA) et dans les principaux écosystèmes conchylicoles français (réseau national IFREMER). **La mortalité d'un lot de naissain est liée à son état sanitaire et physiologique lors de sa mise en élevage, en lien avec l'environnement de l'élevage et les pratiques culturales mises en œuvre. La mortalité peut donc être très différente sur deux parcs pourtant cote à cote sur un même banc ostréicole.**

Les **résultats de mortalités** sont présentés par secteur. Ils concernent à la fois les **données des observatoires** (CREAA et Ifremer - voir ci dessus) et les **constats** réalisés par la DDTM sur les parcs de captage de Charente Maritime.

- **Naissains sur collecteurs** : les constats de mortalité effectués par la DDTM sont compris entre 40 et 90%.
  - **Secteur de la Seudre** : Depuis le port de Chaillevette jusqu'au banc de Barat : mortalités de l'ordre de 50 à 90 % (collecteurs et poches) le 4 mai
  - **Parcs du bassin** : Sur l'Estrée, le 5 mai, mortalité de 50%. Sur les Longées, le CREAA a compté 51% de mortalité sur coupelles et 77% de mortalité sur tubes.
  - **Boyard** : Constat le 6 mai de 40 à 50% de mortalité sur tubes et ardoises.
  - **Fouras** : Des naissains sur tubes présentent 80% de mortalité.
  - **Ile de Ré** : Mortalité de 50 à 80% sur tubes à La Flotte, aucune mortalité sur tubes à S<sup>te</sup> Marie de Ré et 30 à 40% de mortalité signalée sur tubes au Martray.
  
- **Naissains naturels en poches** : La mortalité moyenne sur les parcs de l'Observatoire (CREAA) est de 11 % à Marennes-Oléron, avec une variabilité très forte, de 2% à 69% selon les parcs. La moyenne est de 39 % sur l'Ile de Ré.
  - **Bassin de Marennes Oléron** : 69% sur **Ronce**, 10% sur **Bourgeois**, 2% sur **Boyard**, entre 3 et 4% sur **Mérignac, Viandet, Mortanne, Chevallier**. Sur **Agnas**, mortalité de 20 à 27% (IFREMER).
  - **Marais** : 2 pics de mortalités constatés dans la **nurserie** du CREAA, 1<sup>ère</sup> semaine d'avril et 1<sup>ère</sup> semaine de mai. Le naissain naturel est passé de 0% le 30 avril, à 32% le 5 mai, à 61% le 10 mai. En **claire**, la mortalité est de 67% le 10 mai.
  - **Fouras** : Constat le 5 mai de 60 à 70% de mortalité dans des poches de T15 à T25 et 90% sur du T6 (DDTM).
  - **Filière des Saumonards** : Constat de 4% de mortalité le 9 mai.
  - **Ile de Ré** : la mortalité s'élève à 39% sur les 2 parcs suivis par le CREAA (**Martray** : 39% et **La Flotte** : 39%), et 19 % sur le parc de **Loix** (IFREMER).
  
- **Naissains triploïdes**, mis à l'eau par le CREAA le 6 avril présentent peu de mortalité :
  - **Marennes-Oléron** : 0,3% sur parcs au 10 mai (**Beurette, Mortanne**), 2% en **claires** et déclenchement des mortalités en **nurserie**, passant de 10% le 5 mai à 17% le 10 mai.
  - **Ile de Ré** : 60% de mortalité sur **Martray** (DDTM), 5% à Loix et 3% à **Agnas** (Ifremer)
  
- **Huîtres de 2 et 3 ans** (cadre du suivi zootechnique du CREAA) : Les mortalités sur parcs restent faibles : ~3% sur les huîtres de 2 ans (**Mortanne, Ronce, la Corde, Chevallier, Viandet, Sable de l'Are**) et ~4% pour les huîtres de 3 ans (**La Corde**).

A la date du 10 mai, les mortalités présentent une grande variabilité selon les secteurs d'élevage. **Toutefois, l'épisode de mortalité est en « en cours » sur de nombreux bancs ostréicoles des Pertuis Charentais.**

### □ L'environnement :

La température est suivie en continu sur 3 sites des pertuis : les filières du pertuis Breton, l'embouchure de Charente (Lupin) et le bassin de Marennes Oléron (banc d'Agnas). Alors que la température n'a pas encore franchi le seuil des 16-17°C sur les filières du pertuis Breton, le seuil a été franchi depuis mi avril en embouchure de Charente et quelques jours plus tard sur Agnas. Ainsi, une troisième année consécutive dans les pertuis, le passage de ce seuil correspond (à quelques jours près) au début des épisodes de mortalités relevés dans les secteurs d'élevage (d'après données Bulldoser - Ifremer-LERPC).

**Remarque** : La température n'est pas responsable de la mortalité des naissains; La température représente un indicateur environnemental (curseur thermique) au delà duquel le naissain entre dans une période de risque de mortalité. La température interagit en fait sur l'huître et sur le virus OsHV-1, provoquant la prolifération de cet **organisme pathogène, responsable des mortalités de naissain.**

## Dans les autres régions

Les données issues du REPAMO montrent que près d'une 20<sup>aine</sup> de saisines (prélèvements demandés par la DDTM et confiés à l'IFREMER - REPAMO pour analyses) ont été effectuées entre le 22 avril et le 6 mai dans de nombreux écosystèmes conchylicoles. Toutes les régions de tradition ostréicole (Languedoc Roussillon, l'Aquitaine, le Poitou-Charentes, Pays de Loire, la Bretagne, et Basse Normandie) sont concernées par ces saisines. En Bretagne, seule la Bretagne Nord semble épargnée par les mortalités à cette date du 10 mai.

Aujourd'hui, 3 saisines de naissains ont déjà été analysées ; la détection de virus OsHV-1 et de *Vibrio splendidus* est positive dans les 3 lots.

## Suivi des naissains type « R »

Les « R » correspondent en fait à des huîtres diploïdes ou triploïdes ayant été sélectionnées pour leur résistance aux épisodes de mortalités estivales.

Deux types d'huîtres R sont actuellement en cours de testage dans plusieurs bassins ostréicoles français et en particulier dans les pertuis charentais :

→ (1) des huîtres R triploïdes du plan de sauvegarde

→ (2) des huîtres R diploïdes issues d'une sélection spécifique effectuée en 2010.

Les R triploïdes du plan de sauvegarde ont été mises à la disposition des ostréiculteurs par les écloséries. Ces naissains sont issus de pontes réalisées à partir de géniteurs provenant d'une famille R du programme MOREST et fournis par IFREMER aux écloséries. Le CREEA a acquis 3 lots de naissains triploïdes R entre septembre 2010 et février 2011 et les a mis en élevage dans différentes structures (parcs, cage, filières, claires et nurserie).

Les R diploïdes sont des huîtres produites en août 2010 par l'IFREMER La Tremblade et sont actuellement en testage sur quelques sites de l'Observatoire Conchylicole de l'Ifremer et auprès de 4 instituts techniques, dont le Creaa qui le suit sur 3 parcs, la filière des Saumonards et le marais.

**Les résultats de survie de ces deux types d'huîtres R seront communiqués dans un prochain bulletin FIM.**

## Observations de la DDTM

Suite aux informations de la profession sur la mortalité des jeunes huîtres, des visites de contrôle sur l'ensemble des bancs où le captage d'huîtres est pratiqué en Charente Maritime ont été effectuées du 2 au 6 mai. Le bilan fait état de mortalités terminées ou en cours, en masses et brutales sur l'ensemble des bancs. La mortalité ne touche à ce jour que les naissains de l'année 2010 et les huîtres d'écloserie (résistantes ou non), jusqu'à une taille d'environ T25/T30. Les grandes marées de la semaine 20 permettront d'établir un constat plus précis sur cette 1<sup>ère</sup> vague de mortalité.

## Rappel sur les fiches de mortalités

Une **nouvelle fiche de mortalité** est à votre disposition. Elles **doivent toujours être retournées** aux Affaires Maritimes de Marennes ou de La Rochelle. 25 déclarations de mortalités ont déjà été fournies à la DDTM.